

**Conseil économique et social**

Distr. générale
1^{er} avril 2019
Français
Original : espagnol

Comité des droits économiques, sociaux et culturels**Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, concernant la communication n° 42/2018***

Communication présentée par : E. V.

Au nom de : L'auteur et ses quatre filles mineures

État partie : Espagne

Date de la communication : 5 mai 2018

Objet : Expulsion pour défaut de paiement du loyer

Réuni le 1^{er} mars 2019, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, ayant examiné la demande de désistement de l'auteur, qui affirme avoir obtenu un logement social dans lequel elle vit actuellement de façon permanente avec ses filles, a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 42/2018, conformément à l'article 17 de son règlement intérieur provisoire relatif au Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

* Adoptée par le Comité à sa soixante-cinquième session (18 février-8 mars 2019).

